

**DEUX AGENTS DE POLICE MUNICIPALE  
SUR UN POSTE PERMANENT  
DANS LE CADRE D'UN REMPLACEMENT D'UN AGENT DE POLICE MUNICIPALE**

*Ville nature, active et solidaire, Saint-Sébastien sur Loire se situe dans un environnement idéal pour tous les amoureux de la nature : bordée par la Loire, voisine immédiate de Nantes et dotée de nombreux espaces naturels (îles, bois...). La Ville est également proche de la côte Atlantique et du vignoble nantais.*

*Elle se distingue par un dynamisme économique remarquable grâce à ses commerces de proximité, ses zones d'activités et ses centres commerciaux. Elle profite aussi d'un tissu associatif très dynamique et d'infrastructures nombreuses (salles de spectacle, cinéma, piscine, médiathèque, école de musique...).*

*Suite à deux départs au sein du service de Police Municipale, la Ville de Saint Sébastien sur Loire recherche deux policiers municipaux.*

**CONTEXTE :** *Les enjeux du maintien de la tranquillité publique tiennent à maintenir une présence policière dans les espaces publics en poursuivant l'effort de proximité d'avec la population Sébastiennaise.*

*Aussi vous intégrerez une équipe dynamique et soucieuse d'assurer un service public de qualité en étant au plus proche de la population.*

**FONCTION ATTACHÉE AU POSTE :**

Sous l'autorité du Maire et du responsable du service Police Municipale, au sein d'une équipe de 7 agents de Police Municipale, 4 ASVP, 3 secrétaires, vous assurez des missions de prévention et de sécurité de la Ville (bon ordre, sûreté et salubrité publique) et contribuez à renforcer l'action des policiers municipaux en mettant en œuvre la politique dédiée par la collectivité, en faisant respecter les arrêtés de police du maire et en exécutant les directives données dans le cadre de ses pouvoirs de police.

**MISSIONS DÉTAILLÉES :**

- Assurer la veille et la prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sûreté et de la salubrité publique
- Veiller à la protection des personnes et des biens et porter assistance et secours aux usagers
- Veiller à l'application et au contrôle de la réglementation dans le cadre des lois et règlements et dans le périmètre de compétences de l'agent de police municipale (code de la route, code pénal, etc.)
- Assurer la surveillance des manifestations et cérémonies
- Rendre compte à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- Rédiger divers documents administratifs dans le cadre de notre activité quotidienne

**MOYENS TECHNIQUES ET CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Caméras piétons
- Armement de catégories B8 (Gail + 100ml) et D2 (bâton télescopique, Gail - 100 ml),
- P I E (formation, déploiement 2025)
- Port de l'uniforme et du gilet pare-balle
- Moyens de transmission individuel : radio et téléphone d'astreinte
- PDA individuel
- Un éthylotest
- Deux véhicules automobiles
- Quatre VTT
- Construction d'un poste de police (270 m2) livraison janvier 2027.

**ORGANISATION DU TRAVAIL :**

A ce jour, du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30 avec pause méridienne de 1h30 soit 40h00 semaine.

Cycle de travail avec RTT (40 heures hebdomadaires soit 27 RTT)  
25 jours de congés + deux jours fractionnés

Présence en soirée, week-end et jours fériés sur les manifestations organisées sur le territoire

### **QUALITÉS ATTENDUES :**

- Expérience significative souhaitée dans un service de police municipale
- Maîtrise des lois, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Qualités rédactionnelles
- Connaissances des institutions judiciaires et des procédures pénales
- Connaissances du statut, du code de déontologie et sens du service public
- Bonnes connaissances des outils informatiques et des logiciels « métier »
- Être titulaire du permis B
- Disponibilité requise (manifestation, astreinte, etc...)
- Savoir être à l'écoute et attentif, ferme et courtois, pédagogue et diplomate
- Aptitude au dialogue et à la prise de décisions
- Savoir faire preuve de maîtrise de soi
- Être doté·e d'une bonne condition physique (patrouilles pédestres, pratique du VTT, station debout prolongée, travail en extérieur ...)

### **PROFIL RECHERCHÉ :**

Vous êtes lauréat du concours et/ou vous justifiez d'une expérience confirmée sur un poste similaire. Vous savez travailler en équipe, faites preuve de diplomatie et avez une bonne connaissance de la réglementation en matière de police du maire, de police de la circulation ainsi que des textes législatifs et réglementaires relatifs à la police municipale.

Vous avez une capacité d'écoute bienveillante vis-à-vis des différents publics et vous savez résoudre des situations conflictuelles.

Vous êtes animé par des valeurs telles la cohésion, l'engagement, l'écoute.

### **RÉMUNÉRATION :**

Votre rémunération sera fixée sur la base de la grille indiciaire en référence aux cadres d'emplois des agents de police municipale, rémunération statutaire

Prime fixe 30%, et prime variable annuel

Heures supplémentaires rémunérées ou récupérées

### **AVANTAGES LIÉS AU POSTE ET/OU AVANTAGES COLLECTIFS AU TRAVAIL :**

Participation mutuelle et prévoyance

Comité des Œuvres Sociales

Plan de mobilité : prise en charge transports collectifs à 75 % + mesures Nantes Métropole + Prime Mobilité

Restaurant du personnel (4.70€ le repas)

**DATE DE PRISE DE POSTE :** Dès que possible

**CONTACT :** Julie CIVEL, Cheffe de service Adjointe de la Police Municipale ☎ 02.40.80.86.03 ou par mail [jcivel@saintsebastien.fr](mailto:jcivel@saintsebastien.fr)

Les lettres de motivation accompagnées du Curriculum Vitae et du dernier arrêté de situation administrative sont à adresser à Monsieur le Maire, par mail, à la Direction des Ressources Humaines ([recrutement@saintsebastien.fr](mailto:recrutement@saintsebastien.fr)) pour le .....**délai**.